



PARCOURS SUP 2025 : Quelles nouveautés ?

Publié le 13-12-2024 sur [CIDJ.COM](https://www.cidj.com) par Fiona SIMOENS

En bref

- À la veille de l'ouverture de Parcoursup, le ministère chargé de l'Enseignement supérieur dévoile les nouveautés de la plateforme pour l'année 2025.
- Cette année, les candidats pourront compter sur des données plus complètes sur l'insertion professionnelle des diplômés.
- Pour lutter contre l'autocensure d'un côté, et la surévaluation des capacités de l'autre, les candidats disposeront d'un simulateur pour évaluer leurs chances d'admission dans les formations.

Des données sur les formations plus lisibles

Parcoursup ouvre à nouveau ses portes le 18 décembre pour une nouvelle édition. Comme chaque année, plusieurs étapes sont à suivre pour permettre à des centaines de milliers de candidats de faire leur entrée dans l'enseignement supérieur. Pour bien choisir, rien de tel que de se renseigner en amont sur les différentes formations, avant la phase consacrée à la formulation des vœux.

Pour cela, des fiches détaillées offrent bon nombre d'indications d'importance, telles que le statut de l'établissement (public ou privé), le caractère sélectif ou non de la formation, les places disponibles, la labellisation « contrôlé par l'État » ou encore l'éligibilité à une bourse sur des critères sociaux. En 2025, ces précisions figureront en haut de la fiche de formation, comme une « carte d'identité », au lieu de s'éparpiller dans les différentes rubriques. Les rapports qui analysent les candidatures des élèves se verront étendus à davantage de formations.

Ils concerneront désormais 19 000 formations (au lieu de 12 000 en 2024) et s'enrichiront de nouvelles données. En plus d'avoir accès au rang du dernier admis ou encore au nombre de propositions envoyées, les candidats pourront consulter le type de bac des admis, leurs enseignements de spécialités (voie générale), leur série (voie techno) ou leur spécialité professionnelle (voie pro).

Focus

Savoir ce qui vous attend après

Vous suivez une licence de droit ou un BTS banque ? Dès le 18 décembre, l'accès aux données d'insertion professionnelle des diplômés concernera davantage de formations : licences générales, BTSA, écoles d'ingénieurs ou de commerce.

Elles intégreront également, et c'est nouveau, le salaire mensuel médian national net des diplômés. Pour l'édition 2026, les BUT devraient aussi afficher ces informations.

Un simulateur pour évaluer vos chances d'admission

Une formation vous intéresse, mais vous ne savez pas si vous possédez le niveau ou le type de bac nécessaire pour espérer recevoir une proposition d'admission ? Dès l'ouverture de la plateforme, vous pourrez tester votre profil pour chaque formation. Concrètement, sur les fiches dédiées, vous préciserez quel bac vous avez en poche (général, techno, pro) ainsi que vos enseignements de spécialités, votre série ou votre spécialité professionnelle. Un curseur servira à indiquer votre moyenne générale. En fonction de ces données, vous verrez apparaître une phrase mentionnant les chances qu'un tel profil reçoive une proposition d'admission : « rarement » (moins de 5 %), « occasionnellement » (5 à 20 %), « régulièrement » (20 à 50 %), « plus de 50 % », « plus de 80 % ».

Vous connaîtrez également l'importance accordée, pour cette formation, aux résultats scolaires. Attention cependant, le ministère chargé de l'Enseignement supérieur précise qu'il s'agit « d'une photographie et pas d'une garantie d'admission ». En d'autres termes, ce n'est pas parce que vous obtenez « plus de 80 % » que vous recevrez forcément une proposition. Et inversement, si vos chances semblent minces, ne vous découragez pas pour autant : si la formation vous intéresse vraiment, n'hésitez pas à postuler. Les élèves de seconde et de première, qui créeront leur compte sur la plateforme, accéderont aux mêmes données, ainsi qu'au simulateur.

De quoi anticiper la suite de leur parcours.

Le classement des vœux intervient plus tôt

Sans doute aussi attendu que le calendrier de l'Avent, le calendrier 2025 de Parcoursup résume les grandes étapes à ne pas manquer pour constituer son dossier et accéder à l'enseignement supérieur. Après la mise à jour des formations,

l'ouverture de la première étape, appelée phase de formulation des vœux, débutera le 15 janvier 2025. Vous disposerez de deux mois, jusqu'au 13 mars 2025, pour vous inscrire sur la plateforme et postuler pour les formations qui vous intéressent.

Après cette date, il sera impossible de briguer d'autres formations. Jusqu'au 3 avril 2025, vous complèterez votre dossier et confirmerez vos vœux. Patience ensuite : les établissements de formation envoient leurs premières propositions d'admission à partir du 2 juin 2025. Prenez garde aux délais dans lesquels vous devez répondre, qui changent selon la date à laquelle vous avez reçu la proposition d'admission. Cette information restera notée à côté de chaque formation pour laquelle vous avez été accepté.

Pour accélérer la procédure, vous devrez ensuite classer vos vœux en attente, par ordre de préférence, du **6 au 10 juin 2025**, au risque de les voir supprimés de votre dossier. Pas de panique : vous recevrez un mail et/ou un SMS de rappel pour vous prévenir.

Comme les années précédentes, les délais de réponse demeurent suspendus pendant les épreuves du bac (du 16 au 19 juin, ou le 26 juin pour la voie pro).

La phase principale d'admission se terminera le **10 juillet 2025**.

Quant à la phase complémentaire, qui vous permettra de réaliser de nouveaux vœux, elle débutera le **11 juin 2025 pour prendre fin le 11 septembre 2025**.